



## Compte-rendu de réunion

Organisateur	Mairie d'Anglet à la demande d'AVO
Sujet	Informations diverses
Date	16 janvier 2024
Lieu	Mairie d'Anglet
Participants AVO	D. CHENE, B. DULAU, C. FERNANDEZ, M. GUILLE, V. RAMIREZ, D. ROSSI
Participants Mairie	A. BERTHET, V. DEQUEKER, G. LASCUBE, C. ROURA, F. ETAVE, JP. LAFLAQUIERE, Th. DRIOLLET, FACHE, L. VERPILLAT

### Aménagement des espaces publics et voirie

Notamment le phasage des travaux Boulevard des plages, la sécurité de l'axe Avenue de la Forêt / Avenue des Crêtes, Avenue des Chasseurs.

Boulevard des Plages poursuivi. En 2023, 300.000€ dégagés pour Avenue des Crêtes / golf.

En 2024, 300.000€ supplémentaires demandés, vote du budget vendredi prochain pour une tranche à priori jusqu'aux Dunes ou Chassagny ... selon ce qu'on va trouver en sous-sol. Il n'y a pas de réseau d'eau pluviale. Regards vers le drain (diamètre 500) inexistant. Travaux : cheminement piétons, drain poreux. L'entretien sera rendu possible grâce à des regards supplémentaires. S'agissant d'un réseau qui ne collecte que des eaux de voirie, la balle dans le camp de la Ville, pas de la CAPB. Entretien drainage sur les places de stationnement : deux campagnes par an avec laveuse aspiratrice. AVO souhaite une continuité piétons sur la longueur. Matériau probablement retenu pour la nouvelle tranche : béton avec argile développé par Materr'Up (St Geours de Marenne).

Pas de crédit 2024 pour l'avenue de la Forêt. Pas de problème d'inondation au niveau du carrefour Forêt / Crête – Impératrice.

Avenue des Chasseurs : on rajoute des puits d'infiltration supplémentaires.

### Renouvellement progressif des revêtements de chaussées

Budget de 500.000€ pour l'entretien chaussées, dont 100.000€ pour le quartier de Chiberta. 5 rues auront tout ou partie de leur revêtement refait en grave émulsion (100% matériaux recyclés, convention avec Eiffage sur 4 ans). Pérennité supérieure à l'enduit pour un coût inférieur. Rues prévues : Forêt (162m), Lac (513m), Pins (426m), Vallon (600m), Hippodrome (219m).

Utilisation de Vialytics, outil d'aide à la décision. Capture à partir d'un téléphone portable embarqué puis IA sur serveur pour analyser l'état de la voirie, ... et sortir une cartographie des rues par couleurs sur 5 niveaux de dégradation. Sur Anglet et ses 150 kms de voirie communale, il y a 8 kms en catégorie dégradée 4 ou très dégradée 5 (sur 5). Travaux prévus au printemps dès qu'Eiffage donnera le feu vert par rapport aux conditions météo (humidité, ...).

Avenue de la Chambre d'Amour : entretien de revêtement prévu de Ste Marie au rd-point de la Chapelle. Environ 400m. La section entre le rd-point de la Chapelle et le rd-point Guynemer n'est pas brillante non plus.

### Bilan du stationnement payant

Le cabinet devrait présenter un bilan en février.

AVO : report pas anormal sur les rues du quartier sauf sur les 3 rues perpendiculaires principales : Avenue des chasseurs, Avenue des Tennis, Avenue du Lac.

100.000€ de vandalisme sur les horodateurs au mois de juillet. Ensuite, ça s'est calmé.

### **Éclairage nocturne**

AVO est plutôt réticent à l'extinction.

Anglet a d'abord pris la décision d'éteindre de minuit à 5h partout sauf les grands axes. Demandes de rallumer certains axes après les Fêtes de Bayonne. On a décidé de rallumer certains axes structurants. Plan de déploiement des LED : nous en sommes à 30%, on sera à 50% dans 2 ans (600.000€ / an). D'ici 5 ans, on devrait être à 100%. On est favorables à LED + abaissement. Nombre de points lumineux en 2023 : 7668 (5234 ancienne technologie + 2434 LED).

Coût éclairage : 2019 : 467.000€ avec 0,15€ / kWh, 2023 : 329.000€ avec 0,28€ / kWh.

### **Pulvérisations préventives en 2024**

Moustiques tigre, chenilles processionnaires : utilisation de drones ?

Pas de dérogation ARS pour pulvérisation aérienne.

Les Préfets successifs ont toujours refusé de déroger.

Depuis juin 2022, la porte est ouverte aux Préfets mais il y a peu d'espoir que le Préfet autorise une dérogation.

Action AVO : courrier aux parlementaires ?

Démoustication : l'ARS utilise un produit dans un rayon de 150m autour du contaminant. Le produit tue le moustique mais pas les larves et tue aussi les autres insectes (coccinelles, ...). Pas d'action municipale.

### **Antenne relais téléphonique.**

Mauvaise couverture sur Chiberta. Étude sur Orok Bat pour intégrer des antennes dans les mâts d'éclairage. Trop haut. On privilégierait l'antenne camouflée du centre équestre.

AVO relance l'idée de la tour style Love Tower pour antennes, surveillance thermique, ... A suivre.

### **Urbanisme**

PLUi, suivi des permis de construire.

10<sup>ème</sup> année de PLUi. Ça dort. Arrêt annoncé par la CAPB fin 2024 mais pas de concertation.

AVO sollicitée par adhérents sur extensions chez les voisins. Vanessa est en charge pour AVO. Permis de construire à demander par mail, la Mairie envoie le dossier en réponse. Contacts directs entre Vanessa et M. Driollet.

Hotel Arguia : le porteur du projet cherche un investisseur pour reprendre. Le permis vaut 3 ans, jusqu'en 12/25. Il peut demander 2 fois une prolongation de 1 an.

### **Sécurité en particulier la nuit et week-end**

Rodéo-motos, « activités » nocturnes parking des Cavaliers..., panneaux voisins vigilants supplémentaires.

Il a été demandé de barrierrer certains accès dans les sous-bois, les frondaisons. Cibler sur la proximité de l'aire de jeux. Dossier à regarder avec la Police.

Action : courrier AVO.

### **Permis de planter sur certains trottoirs.**

Larges accotements à Chiberta. Pas de permis de planter sur trottoirs mais sur accotements ? Dossier pour le Conseil de Quartier. Concerne peu de riverains. Il y a déjà des plantations au niveau des accès des propriétés. Voir avec le Schéma Directeur Paysages, en cours d'élaboration. Stratégie Nature en Ville.

Il va falloir prioriser ce que doivent être les accotements : du stationnement, du passage piétons, du jardin, tout en gardant le côté « fantasque » des accotements du lotissement.

### **Point juridique des actions Ville d'Anglet v/s CELSA**

Le sonomètre de la Ville est maintenant installé sur un mât à la Capitainerie, couplé avec boussole acoustique.

La Ville d'Anglet a été déboutée sur sa démarche.

L'attitude de CELSA ne bouge pas. L'acousticien de CELSA confirme que les bruits sont dans les clous. AVO informe des changements dans la gouvernance CELSA, avec impact potentiel sur l'activité française.

### **Port de plaisance**

Démolition de hangars.

### **Port de commerce**

Concession prolongée jusqu'à fin 2024. Le CRNA veut monter une société portuaire. La prolongation intègre aussi le port de plaisance. On est dans le flou.

### **Plan de sanctuarisation de la dernière dune d'Anglet**

Avant l'été, mise en place de ganivelles + diminution hauteur de la dune pour accueillir le sable soulevé par le vent sur la dune elle-même plutôt que sur l'avenue des Dunes. Dossier de gestion en cours d'élaboration. Projet de convention avec le CD64 pour intégrer le rétro littoral dunaire, possible après appropriation par la Ville de parcelles.

### **Participation d'Anglet à l'ANEL (échanges, retour du congrès mi-octobre, ...)**

Pas d'info côté Ville.

**Les sujets littoraux n'ayant pas été traités, une prochaine réunion Mairie / AVO consacrée aux sujets littoraux à est programmer. Contact Laure Verpillat.**